



JEAN-MICHEL FABRE
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DU LOGEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DU PLAN CLIMAT

" LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE NE SE FERA PAS SANS L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS.
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE A ADOPTÉ UN PLAN DE 41 MESURES POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES.
LA DEUXIÈME PHASE DE CE PLAN, QUI COUVRE LA PÉRIODE 2020-2024, RENFORCE LES ACTIONS PERMETTANT LA TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPECTUEUSE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT."



LINE MALRIC VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DES TRANSPORTS

" LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE **DÉPLOIE UNE POLITIQUE DANS LE DOMAINE** DES MOBILITÉS DURABLES QUI RÉPOND AUX OBJECTIFS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DE MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIES, LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE COVOITURAGE FAIT PARTIE DE CETTE STRATÉGIE. **AVEC LA MULTIPLICATION DE CES AIRES À TRAVERS** LE TERRITOIRE, LES USAGERS PEUVENT OPTIMISER LEURS **DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN, ENTRE LE DOMICILE** ET LE TRAVAIL OU LEURS LIEUX D'ÉTUDES, ET LEURS LOISIRS. LA VOLONTÉ EST DE DÉPLOYER CES ÉQUIPEMENTS SÉCURISÉS ET ACCESSIBLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN PRIORISANT LE MULTIMODAL, PRÈS D'UNE GARE, D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE LIGNE DE BUS."



JULIEN KLOTZ PRÉSIDENT DE LA COMMISSION LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉLÉGUÉ AU VÉLO

" LE DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VÉLO
POUR LES TRAJETS DU QUOTIDIEN EST UNE
DES RÉPONSES NÉCESSAIRES AUX ENJEUX DU
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, MAIS ÉGALEMENT
UNE SOLUTION FACE À L'ENGORGEMENT AUTOMOBILE
DES AXES STRUCTURANTS AUTOUR DE LA MÉTROPOLE
TOULOUSAINE. 42 KILOMÈTRES DE RÉSEAU EXPRESS
VÉLO (REV) SERONT CRÉÉS D'ICI 2027. CES
ITINÉRAIRES ALLIANT SÉCURITÉ, CONTINUITÉ ET
LISIBILITÉ RENDENT ATTRACTIVE LA PRATIQUE
DU VÉLO ET PERMETTENT LE CHANGEMENT. "



Pour répondre aux défis des enjeux climatiques et de pollution de l'air, le Conseil départemental développe les mobilités douces.

La crise sanitaire bouscule les manières de se déplacer, provoquant un mouvement de fond en faveur du vélo. Cet engouement conforte les politiques en matière de mobilités cyclables et ses applications concrètes qui émanent directement des concertations citoyennes organisées en amont des décisions.

Ainsi, d'ici 2025, 53M€ auront été consacrés à la réalisation de 7 Réseaux express vélo essentiels en termes de liaisons quotidiennes domicile-travail, rapides et sécurisées. Dans le même temps, 200 km de réseau cyclable touristique et de loisirs auront été consolidés tout en apportant un appui technique aux communes et aux intercommunalités pour intensifier le maillage et la continuité des parcours.

Enfin, c'est par des actions pédagogiques soutenues en faveur de la culture et de la pratique du vélo que progressera la cause de la planète.

Georges Méric

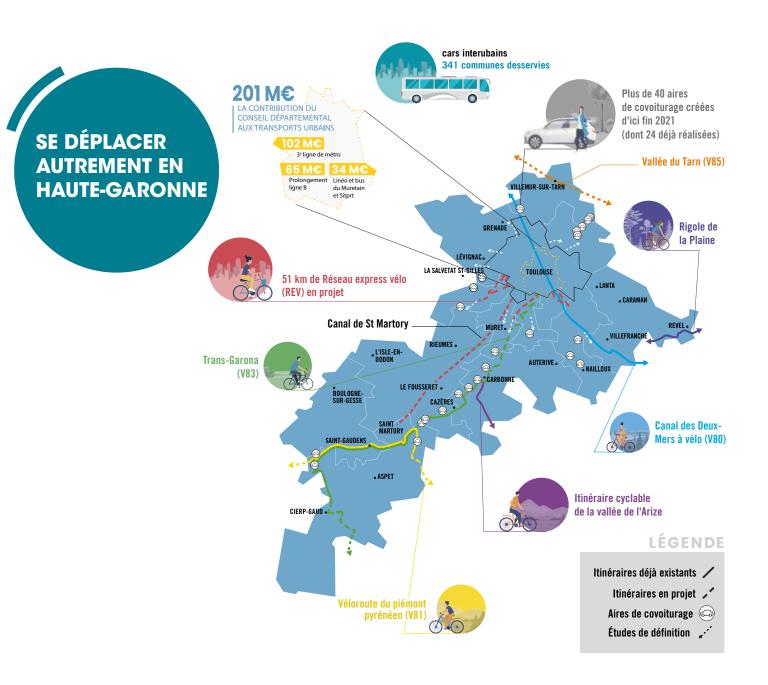
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

SOMMAIRE

PARTIE 1	
LE VÉLO :	
LES GRANDES TENDANCES	
Pratique du vélo en France	6
La mobilité des Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises	
2019 - 2020 : Une année marquée par la pratique utilitaire	8
Le vélo au cœur de la mobilité postconfinement	8
Le tourisme à vélo confirme sa croissance	ςς
Des retombées économiques en forte hausse	
Les chiffres clés	10

PARTIE 2 UNE STRATÉGIE VÉLO EN HAUTE-GARONNE : UNE VOLONTÉ, UN ENGAGEMENT, DES MOYENS

Axe 1 : Développer le réseau cyclable du quotidien> Réalisations	
Axe 2 : Consolider le réseau cyclable touristique et de loisirs> Réalisations	18 19
Axe 3 : Soutenir les territoires cyclables partout en Haute-Garonne> Réalisations	22 24
Axe 4 : Promouvoir la pratique cycliste pour tous en Haute-Garonne> Réalisations	26 28
Axe 5 : Actionner le dialogue citoyen pour une mobilité concertée> Réalisations	30
UNE DÉMARCHE CONCERTÉE	34



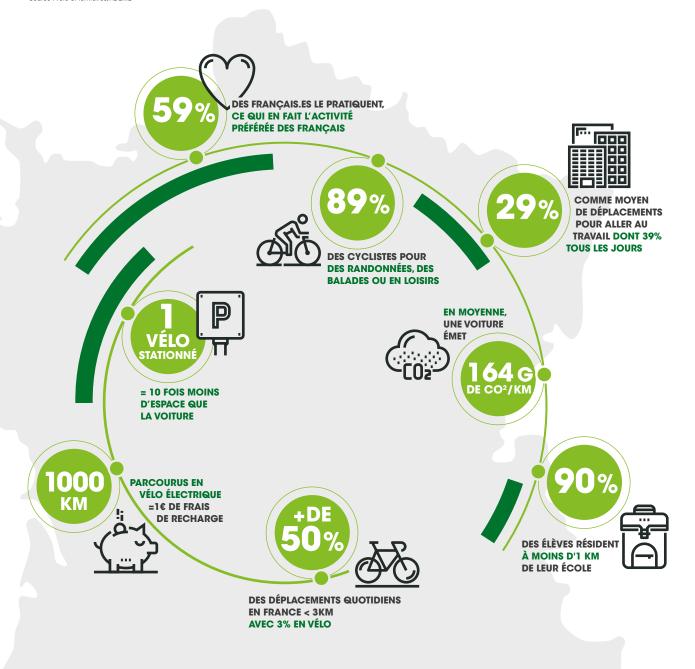


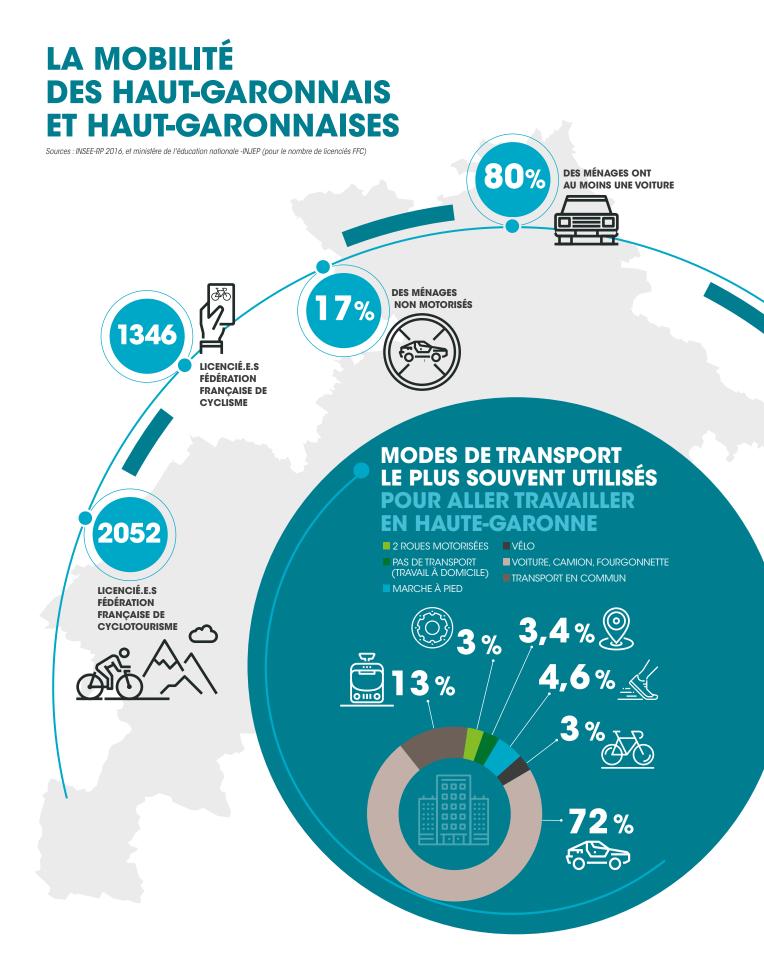
PARTIE 1
LE VÉLO:
LES GRANDES
TENDANCES

6

PRATIQUE DU VÉLO EN FRANCE

Source : Vélo et territoires, ADEME





2019 - 2020 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PRATIQUE UTILITAIRE



- > La croissance se poursuit en 2019 : +5% de déplacements par rapport à 2018 et +19% par rapport à 2013 (source : vélo & territoires).
- > Une évolution différenciée selon la pratique et les lieux observés : la fréquentation poursuit sa progression pour la pratique utilitaire (+8%) et tend à se stabiliser pour les loisirs (+1%).
- > La moyenne générale est clairement tirée vers le haut par la pratique en milieu urbain (+7% contre +2% en zones périurbaines ou rurales).

LE VÉLO AU CŒUR DE LA MOBILITÉ POST-CONFINEMENT

Depuis le confinement, les Français et les Françaises ont été nombreux à enfourcher le vélo. La petite reine s'avère en effet être un moyen de transport particulièrement intéressant dans ce contexte sanitaire délicat puisqu'il permet de respecter la distanciation physique et de réduire ainsi le risque de contamination. Dans la traversée de cette crise sanitaire, il contribue également à soulager les transports publics et à éviter l'engorgement de nos villes.

La pratique du vélo en cette période illustre à l'échelle nationale combien ce mode de déplacement joue un rôle décisif pour construire une mobilité plus résiliente.



LE VÉLO : LES GRANDES TENDANCES

9

LE TOURISME À VÉLO CONFIRME SA CROISSANCE

Le tourisme à vélo est avant tout un tourisme de proximité qui bénéficie à l'économie locale.

Les touristes à vélo dépensent en moyenne 75€/jour/ personne. Une dépense qui reste supérieure à la moyenne.

Ce tourisme s'appuie sur un réseau d'itinéraires qui se développe et une offre grandissante de prestations et de services de qualité labellisés Accueil Vélo (5 328 offres au 1^{er} janvier 2020).

250 tours opérateurs ont programmé la destination France à vélo en 2019, soit 21 % de plus qu'en 2012 et ont proposé 3400 séjours soit +22% par rapport à 2012.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES EN FORTE HAUSSE

Le vélo représente 29,5 milliards d'euros de retombées économiques directes et indirectes par an.

78 000 emplois sont directement liés au vélo. Les retombées directes du tourisme à vélo ont été multipliées par deux en dix ans, pour atteindre 4,2 milliards d'euros en 2019.

Le marché du cycle voit son chiffre d'affaires progresser de 10% en 2019 avec 2,3 milliards d'euros et plus de 2,6 millions de vélos vendus, dont 338 100 vélos à assistance électrique (+12% pour ces derniers).

(source : vélo & territoires)



10

LES CHIFFRES CLÉS DU VÉLO EN FRANCE

Source : Vélo et territoire



DE VOIRIES URBAINES¹

SONT AUJOURD'HUI AMÉNAGÉES POUR LES CYCLISTES, SOIT 6 000 KM DE PLUS QU'IL Y A 4 ANS.



78 000 EMPLOIS

EN FRANCE,DIRECTEMENT LIÉS AU VÉLO.



DE VOIES VERTES ET VÉLOROUTES²

SONT AUJOURD'HUI AMÉNAGÉES POUR LES CYCLISTES, AVEC UN OBJECTIF DE 20 700 KM D'ICI QUELQUES ANNÉES.

¹: Itinéraires cyclables en agglomérations et bourgs-centres/trafic important.

^{2 :} Itinéraires cyclables de moyennes et longues distances pour les cyclistes, d'intérêt départemental, régional, national ou européen permettant la pratique utilitaire, touristique et de loisirs/ trafic modéré.



75 EUROS

SOMME QU'UN.E TOURISTE À VÉLO DÉPENSE EN MOYENNE PAR JOUR.

LES RETOMBÉES DU TOURISME À VÉLO SUR L'ÉCONOMIE LOCALE SONT IMPORTANTES, NOTAMMENT DANS LA RESTAURATION ET L'HÉBERGEMENT.



0,20 EUROS

COÛT ANNUEL PAR KILOMÈTRE

TOUT COMPRIS (ACHAT ET ENTRETIEN), POUR UN UTILISATEUR, SOIT ENTRE 200 ET 250 EUROS PAR AN.



3

RANG OCCUPÉ PAR LA FRANCE EN NOMBRE DE VÉLOS VENDUS, AU NIVEAU EUROPÉEN.

LES PAYS-BAS ET L'ALLEMAGNE OCCUPENT LES DEUX PREMIÈRES PLACES.



2%

DES PERSONNES (1% IL Y A 10 ANS)

VOYAGEANT EN TRAIN EXPRESS RÉGIONAL (TER) VIENNENT À LA GARE À VÉLO.



(13)

- UNE VOLONTÉ
- UN ENGAGEMENT
- DES MOYENS





AXE 1 DÉVELOPPER LE RÉSEAU CYCLABLE DU QUOTIDIEN

Répondre aux usagères et usagers du quotidien en leur proposant des infrastructures et des services adaptés à leur pratique.

Fiable en termes de temps de parcours, et à l'origine d'une optimisation des infrastructures de transport existantes, le vélo participe à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et devient aujourd'hui un véritable geste barrière face à la COVID19.

Le Conseil départemental est chef de file et maître d'ouvrage¹ des réseaux cyclables structurants tels les Réseaux express vélo (REV) ou les itinéraires départementaux de loisirs comme le Canal des deux mers à vélo en étudiant leur déploiement vers de nouveaux axes.

Un premier calendrier de déploiement de ces infrastructures a été posé (sous réserve des délais d'instruction des dossiers d'autorisation de l'État et des délais imputés aux acquisitions foncières) avec une mise en service prévue en 2025.

Seilh Pechbonnieu Secteur sous maîtrise d'ouvrage Toulouse Métropole Castelmaurou_ Mondonville 8 PROJETS DU RÉSEAU EXPRESS VÉLO Montrabé 1 Escalquens/Labège/Seilh 2 Ayguesvives/Castanet-Ramonville/ Brax Saint Jory 3 Quint-Fonsegrives/Ayguevives TOULOUSE 4 Pins-Justaret/Plaisance-du-Touch/ La Salvetat-St-Gilles **Quint-Fonsegrives** Saint-Martin-du-Touch 5 Muret/St-Jory **Plaisance** Muret/Portet-sur-Garonne/Montrabé -du-Touch 7 St Jory/Muret Fonsorbes Portet-sur-Garonne 8 St Lys/Fonsorbes/Plaisance-Castanet du-Touch/Castelmaurou St-Lys Escalauens 9 St Lys/La Salvetat-Saint-Gilles/ Pechbonnieu 14 Canal St Martory (Frouzins/Seysses) Pins-Justaret Programme d'étude complémentaire 2020 - 2021

Ayguesvives

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE

Étude de définition

APRÈS 2025

1 : hors Toulouse Métropole

PLANIFICATION REV 2020-2025	km	2020- 2021	2022-2023	2024-2025
REV 1 - Escalquens/Labège	5,5 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 2 - Castanet/Ramonville (Canal du Midi)	5,2 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 4 - Plaisance-du-Touch/La Salvetat-St-Gilles	4 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 6 - Muret/Portet-sur-Garonne	11,6 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 8 - Saint-Lys/Fonsorbes/Plaisance-du-Touch	12 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 9 - Fonsorbes/La Salvetat-St-Gilles	8,7 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 14 - Frouzins/Seysses	4 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service

^{*} Études techniques environnementales

Au-delà des axes REV évoqués, validés dans le cadre de la délibération de juin 2019, le Conseil départemental souhaite lancer dès 2021 une deuxième phase d'étude en vue d'analyser la faisabilité de création de REV (hors territoire métropolitain) notamment sur les axes suivants :

Un REV Nord/Est reliant Castelmaurou ou Pechbonnieu ainsi qu'un REV situé au sud en direction d'Ayguevives.

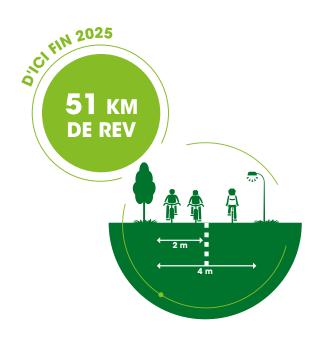
Ces deux itinéraires sont inscrits au Schéma Directeur Vélo d'Agglomération.

D'autres axes congestionnés situés hors du Plan de Déplacements Urbains (PDU) pourraient faire l'objet d'études complémentaires comme les dessertes des bassins de vie de Grenade, Saint-Sauveur ou Fontenilles.

Pour l'ensemble de ce réseau d'intérêt départemental, les stationnements sécurisés et les services vélo seront également développés sous l'égide du Conseil départemental.

Hors Toulouse Métropole, l'ensemble de ces aménagements sera pris en charge par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.







MESURES PHARES

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE MAÎTRE D'OUVRAGE DES RÉSEAUX EXPRESS VÉLO HORS TOULOUSE MÉTROPOLE :

- > ENGAGEMENT DE 53 M€ POUR LA RÉALISATION DE 7 REV
- > LANCEMENT DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ SUR DES SECTEURS COMPLÉMENTAIRES
- > SAISIR L'OPPORTUNITÉ POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS DE ROUTES DÉPARTEMENTALES DE DÉVELOPPER LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET FAVORISER L'INTERMODALITÉ

^{**} DUP : Déclaration d'utilité publique



AXE 1

DÉVELOPPER LE RÉSEAU

CYCLABLE DU QUOTIDIEN

DES RÉALISATIONS



D'UN RÉSEAU
D'ITINÉRAIRES
CYCLABLES
STRUCTURANTS
DOMICILE-TRAVAIL

Des études, sous maîtrise d'ouvrage départementale, s'inscrivant au sein d'un accord-cadre Etat, Région

LE CONSEIL

DÉPARTEMENTAL,

MAÎTRE D'OUVRAGE

LA RÉALISATION DES REV
DANS CES SECTEURS VISE À DOUBLER
LA PART MODALE VÉLO PAR RAPPORT
AUX PROJECTIONS FIXÉES DANS
LE PLAN MOBILITÉS ACTUEL,
PASSANT AINSI
DE 2,6% À 4,8%.

s'inscrivant au sein d'un accord-cadre Etat, Région Occitanie, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités ont été engagées pour la construction d'une vision prospective multimodale partagée sur l'aire métropolitaine toulousaine.

Elles ont permis de définir les 1^{ers} secteurs à fort enjeu dans l'aire urbaine toulousaine et d'établir les fuseaux de réalisation des 1^{ers} réseaux express vélo.

LE REPORT MODAL ESCOMPTÉ À L'HORIZON 2030 : 20 500 USAGERS/JOUR DONT LA MOITIÉ UTILISE LA VOITURE Le périmètre s'est ainsi focalisé sur 3 secteurs :

- le secteur Sud-Est constitué d'Escalquens, Labège, couvrant un bassin de 12 000 habitants et 15 000 emplois, et de Castanet-Tolosan, Ramonville-Saint-Agne soit un bassin de 29 000 habitants et 15 000 emplois
- le secteur Sud-Ouest : Muret, Roques-sur-Garonne,
 Portet-sur-Garonne, représentant un bassin de 40 000 personnes et 23 000 emplois
- le secteur Ouest: Fonsorbes, Plaisance-du-Touch, La Salvetat-Saint-Gilles, soit un bassin de vie représentant 40 000 habitants et plus de 7 500 emplois

Sources : INSEE, RP2018 (géographie au 01/01/2020), RP2013 (géographie au 01/01/2015) et RP2008 (géographie au 01/01/2010), RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2020.

Conseil départemental

Des mobilités + durables avec le Réseau express vélos





AXE 2 CONSOLIDER LE RÉSEAU CYCLABLE TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

Le tourisme "apaisé" est une manière de voyager sur un rythme plus lent. Cette nouvelle forme de tourisme est un véritable état d'esprit.

Face aux conséquences du tourisme de masse, l'évidence même du développement et de la sensibilisation au « Slow Tourisme » semble être la réponse au tourisme de demain.

La promotion d'un produit vélo comme produit phare du slow tourisme départemental doit faire partie de la stratégie touristique départementale. Avec 1 milliard d'euros de retombées économiques, le tourisme représente la 2° activité économique sur le département et 15 000 emplois non délocalisables.

Le travail de co-construction mené avec les territoires permettra de recenser les itinéraires touristiques locaux et de définir des boucles vélo de découverte du patrimoine, des produits locaux, des artisans.

Adossés aux itinéraires d'intérêt départementaux (Réseaux express vélo...), ces circuits constitueraient une offre diversifiée ouverte à tous et à toutes, touristes ou Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises, grands itinérants ou aventuriers d'un jour ou deux. Cette offre de « packs vélo », confirme l'engagement du Département pour un tourisme durable, faible en émission de aaz à effet de serre.

Il s'agit également de soutenir ce tourisme vert par une meilleure visibilité de l'offre départementale en matière d'itinérance douce notamment par une meilleure communication: réalisation de supports d'informations (guides ou cartographies) destinés à recenser les pistes cyclables existantes en Haute-Garonne, en faisant le lien avec les communes et les intercommunalités.



Concernant le « vélo loisirs », les efforts consentis doivent être poursuivis en achevant les grands itinéraires en cours relevant du Schéma National des véloroutes et voies vertes : Transgarona (V83) et la voie du Piémont Pyrénéen (V81).

Il s'agira pour ce volet également de rester maître d'ouvrage de la réalisation des axes structurants de loisirs d'intérêt départemental.



MESURES PHARES

- > POURSUITE DES RÉALISATIONS DES GRANDS ITINÉRAIRES DE LOISIRS
- > RÉALISER UN SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO **TOURISTIQUE CONSTITUÉ DE BOUCLES** TOURISTIQUES D'INTÉRÊT LOCAL ADOSSÉES AUX ITINÉRAIRES D'INTÉRÊT **DÉPARTEMENTAUX (RÉSEAUX EXPRESS** VÉLO,...) POUR FAIRE DU DÉPARTEMENT **UNE DESTINATION DURABLE**
- > DÉVELOPPER DES SERVICES VÉLOS (TOILETTES, ZONES DE RÉPARATION, **ACCÈS VAE, STATIONNEMENTS** SÉCURISÉS)
- **CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE CIRCUITS TOURISTIQUES LOCAUX**

LE VÉLO : LES GRANDES TENDANCES



PARTIE 2

AXE 2
CONSOLIDER LE RÉSEAU
CYCLABLE TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

DES RÉALISATIONS



> LE CANAL DES DEUX MERS (V80)

La V80, dénomination vélo route et voie verte pour le Canal des deux mers, traverse la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie, l'Hérault, l'Aude, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne et la Gironde.

La V80 se compose de :

- Canal du Midi : 49 km de voie verte
- Canal de Garonne : 21 km de voie.

Une gouvernance interdépartementale animée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, qui consacre 250 000€ pour l'entretien du Canal des deux mers.

> TRANSGARONA (V83)

107 km entre Cierp-Gau et Carbonne.

PARCOURS LE LONG DE LA GARONNE RELIANT TOULOUSE AUX SOURCES ESPAGNOLES DE LA GARONNE

Deux tronçons restent à réaliser :

- Au nord, Marquefave limite avec la Métropole Toulousaine (43 km).
 Les travaux sont prévus pour 2022 avec un coût d'aménagement évalué à 5,7 M€.
- Au sud, Fronsac Val d'Aran (21 km).

La réalisation est prévue en 2020-2021 pour un coût évalué à 2,8 M€ (début des travaux en septembre 2020).

Ce projet transfrontalier fait l'objet d'un financement du Programme européen de coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre (POCTEFA).

> LE PARCOURS CYCLABLE DE LA VALLÉE DE L'ARIZE

11,3 KM
DE BANDES CYCLABLES

> VÉLOROUTE ET VOIE VERTE DU PIEMONT PYRÉNÉEN

(V81)

Le parcours cyclable de la V81 en Haute-Garonne s'étend sur 63 km.

- 8km réalisés en 2019 entre Roquefort-sur-Garonne et Salies du Salat, pour 1,3M€ et 6km entre His et castagnède inaugurés en 2020 pour 1,1M€.
- Le Conseil départemental est à la tête du groupement de commandes des collectivités traversées par l'itinéraire pour la réalisation d'une étude de positionnement touristique débutée en juillet 2020.



AXE 3 SOUTENIR LES TERRITOIRES CYCLABLES PARTOUT EN HAUTE-GARONNE

Le développement des mobilités douces est un point important de l'acte 2 des engagements pour la transition écologique du territoire pris par le Département.



Le Département et les collectivités locales oeuvrent depuis des années à la constitution d'un maillage du territoire des itinéraires cyclables mais il convient aujourd'hui de faire deux constats qui freinent la bascule des pratiques et l'efficience de ce réseau existant :

Nécessité de développer des itinéraires/maillage pour assurer une continuité et une lisibilité du parcours et répondre aux besoins d'accès à des points stratégiques (pôles intermodaux, équipements scolaires...). Les équipements d'accompagnement (stationnement sécurisé, points de réparation, gonflage...) sont encore peu développés.

Pour répondre à ces enjeux, il est proposé de travailler avec chaque territoire afin de définir les axes cyclables prioritaires à créer ou à finaliser pour des besoins de déplacements du quotidien ou de loisirs, en cohérence avec les maillages existants.





MESURES PHARES

- FORMALISER UN TRAVAIL PARTENARIAL AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE CO-CONSTRUCTION DES PROJETS ET D'ENGAGEMENT MUTUEL AFIN D'ASSURER UNE COHÉRENCE SPATIALE ET TEMPORELLE DES ACTIONS
- ÉLABORER UNE CARTOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE DES RÉSEAUX CYCLABLES



AXE 3 **SOUTENIR LES TERRITOIRES CYCLABLES PARTOUT EN HAUTE-GARONNE**

DES RÉALISATIONS



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, **FINANCEUR DES PROJETS** D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES **DES COLLECTIVITÉS**

Le Conseil départemental promeut et développe également les aménagements cyclables et la pratique du vélo grâce à un dispositif d'aides financières permettant de cofinancer les projets des collectivités.

Depuis 2015, plus de 700 000€ **d'aides** ont été apportées aux projets cyclables portés par les collectivités locales. Néanmoins, on constate aujourd'hui des besoins de connexion entre le réseau d'intérêt départemental et le maillage développé par les territoires. Un travail mené avec chaque territoire permettrait de définir les axes cyclables prioritaires

à créer ou à finaliser. Le règlement départemental de nos aides pourrait soutenir préférentiellement ces projets.

Ainsi, les collectivités compétentes resteraient maître d'ouvrage de ces aménagements avec le soutien financier du Conseil départemental sur des itinéraires définis en commun comme stratégiques vis à vis des dessertes de points clés : établissements scolaires, pôles intermodaux...



SOUTENIR LE SPORT PARTOUT ET POUR TOUS ET TOUTES

Le développement de pratiques sportives et de loisirs responsables et durables est un enieu important pour les collectivités territoriales, à tous les échelons de territoires. Parce qu'il porte des valeurs exemplaires, parce qu'il a le pouvoir de fédérer et de mobiliser, parce que depuis toujours, il est dans sa nature d'aller plus loin, le sport peut et doit jouer un rôle très important en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Le soutien du Conseil départemental de la Haute-Garonne aux écoles de sport à hauteur de 8 millions d'euros par an permet de développer le lien social sur tout le département, de préserver et de renforcer l'engagement sportif et le développement des valeurs citoyennes. C'est un moven de lutte contre la marginalisation sociale et la discrimination et le moyen de développer les valeurs de partage, d'effort et de dépassement de soi.



BOURSE AUX AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES DE HAUTE-GARONNE

Un nouveau dispositif, destiné à soutenir les sportifs.ves de plus de 25 ans, licencié e s en Haute-Garonne dans une discipline individuelle ou handisport.

BOURSE AUX ESPOIRS SPORTIFS

46 sportifs et sportives haut-garonnais.es de 13 à 25 ans ont reçu en 2020 une bourse du Conseil départemental, attribuée suivant des critères sportifs et sociaux.





PROMOUVOIR LA PRATIQUE CYCLISTE POUR TOUTES ET TOUS EN HAUTE-GARONNE

La communication et la sensibilisation sont des piliers centraux pour convaincre des vertus de la pratique du vélo et favoriser ainsi le report modal.

La réalisation par le Conseil départemental de supports pédagogiques et de communication ciblés

Une campagne de communication pourrait ainsi être lancée rappelant des conseils en termes de règles de sécurité routière, d'entretien, l'efficacité du vélo comme mode de déplacement à part entière (gain de temps, gain d'argent).

La communication à destination du jeune public doit être privilégiée car une mise en selle précoce imprégnera l'usage du vélo chez les futurs adultes.

Par ailleurs, pour un collégien ou une collégienne, la capacité à faire usage du vélo en toute sécurité pour ses déplacements favorise son autonomie. Cette capacité actionne également un cercle vertueux car en libérant les parents des contraintes de transport de leurs enfants, ceux-ci peuvent envisager de modifier leur propre mode de déplacement.

Pour travailler cette question avec les jeunes, il est proposé, avec l'appui de Haute-Garonne Environnement, de concevoir en 2021 un outil pédagogique sur l'éco-mobilité qui intégrera une sensibilisation aux vertus de la pratique du vélo ainsi qu'une réactualisation de la Charte du collégien à vélo.

Disposer d'un outil cartographique précis des aménagements cyclables de loisirs et du quotidien

À ce titre, l'inventaire et le référencement cartographique et géomatique précis des aménagements de loisirs et du quotidien est une priorité de cette nouvelle stratégie afin de disposer d'un véritable outil de suivi des aménagements.

Ce suivi dénombrera avec précision les kilomètres cyclables réalisés et permettra d'une part d'évaluer la politique cyclable départementale et d'autre part de mettre en exergue les points noirs et leur résolution progressive, le cas échéant.

Cette cartographie commune et partagée à l'échelle du territoire, établie selon des standards communs de données, illustrera ces éléments en un coup d'œil.

(27)

PERMETTRE DE SE FAMILIARISER AVEC LE VÉLO, MAIS AUSSI APPRENDRE ET CONNAÎTRE TOUS LES AVANTAGES LIÉS À CE MOYEN DE TRANSPORT, AUJOURD'HUI PERÇU COMME L'UNE DES MEILLEURES ALTERNATIVES AUX VÉHICULES POLLUANTS : « SENSIBILISER », « FAIRE CONNAÎTRE » ET « APPRENDRE ».

Pour « acculturer » les Haut-Garonnais et les Haut-Garonnaises à la pratique du vélo, le soutien financier du Département au tissu associatif doit être développé.

Pour favoriser l'émergence d'une culture vélo, les associations peuvent développer différents niveaux de sensibilisation :

- apprendre à entretenir et effectuer des réparations simples sur son vélo,
- apprendre à faire du vélo, à s'équiper et équiper les enfants transportés par des protections nécessaires notamment les tout-petits, à se déplacer en toute sécurité dans la circulation générale et sur les aménagements cyclables,
- sensibiliser à l'utilisation du vélo pour les déplacements de courte distance plutôt qu'un véhicule motorisé, et faire prendre conscience des bienfaits de l'usage du vélo sur la santé, sur l'environnement ou encore sur le budget

Par ailleurs, la mobilité peut se révéler être un levier pour l'inclusion sociale notamment pour des publics cibles (jeunes, séniors, personnes en situation de handicap et personnes en recherche d'emploi) et cet objectif fait également partie de cette stratégie.



Pour ces publics, les projets associatifs constituent une solution de mobilité performante, économique et émancipatrice.

Aussi, il est donc proposé de maintenir voire de renforcer le soutien financier au tissu associatif œuvrant dans ce domaine. Cela pourrait prendre la forme de conventions définissant chaque année un programme d'actions. Ces conventions permettraient d'ouvrir des possibilités d'aides à l'acquisition de matériel permettant de mener à bien les activités : vélos spécialisés pour l'apprentissage de la pratique, vélo-cargos pour développer des activités de petite logistique urbaine...



MESURES PHARES

- > FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE
 CULTURE VÉLO EN LIEN AVEC LES
 ASSOCIATIONS SUR PLUSIEURS NIVEAUX
 DE SENSIBILISATION
 (RÉPARATION, REMISE EN SELLE,
 SÉCURITÉ...)
- DÉVELOPPER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SPÉCIFIQUE VÉLO
- CONCEVOIR EN 2021 UN OUTIL PÉDAGOGIQUE SUR L'ÉCO-MOBILITÉ
- ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO POUR TOUS



PARTIE 2

AXE 4

PROMOUVOIR LA PRATIQUE CYCLISTE POUR TOUTES ET TOUS EN HAUTE-GARONNE

DES RÉALISATIONS

> CAMPAGNE
DE COMMUNICATION
SUR LES MOBILITÉS
DOUCES



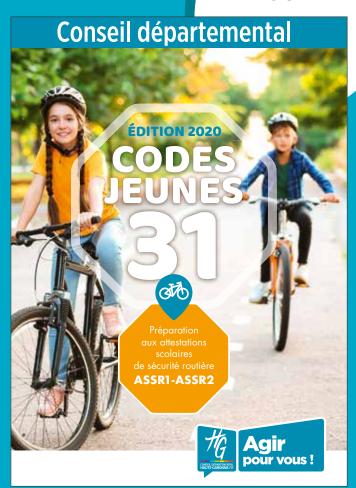




DÉVELOPPER DES PARTENARIATS QUI ONT DÉJÀ MONTRÉ LEURS PREUVES COMME CELUI AVEC L'ASSOCIATION WIMOOV QUI MET EN OEUVRE, SUR LE TERRITOIRE DU COMMINGES, DES ACTIONS DESTINÉES À FACILITER LA MOBILITÉ DANS UN OBJECTIF D'INSERTION SOCIALE OU PROFESSIONNELLE. CET ACCOMPAGNEMENT A CONCERNÉ EN 2018 UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES.



> SÉCURITÉ ROUTIÈRE



UN CODE JEUNES POUR LES COLLÉGIENS ET COLLÉGIENNES

Parce que la sécurité est une préoccupation collective, le Conseil départemental offre aux élèves de 5° un code jeunes qui leur permet d'acquérir les savoirs nécessaires et les bonnes pratiques indispensables à leur sécurité lors de leurs déplacements du quotidien pour devenir des citoyens et citoyennes reponsables.

DES PARCS À VÉLOS SÉCURISÉS POUR LES COLLÉGIENS ET COLLÉGIENNES

Le vélo est un mode de transport très répandu chez les jeunes. C'est pourquoi le Conseil départemental prévoit systématiquement un parc à vélos sécurisé lors de la construction de nouveaux collèges. Dans le cadre des subventions qu'il accorde pour les aménagements routiers, le Conseil départemental finance également la création ou la réhabilitation des pistes cyclables.



ZOOM SUR LE SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS PROPOSANT DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

LA MOBILITÉ NE DOIT PLUS **ÊTRE UN FREIN À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET** SOCIALE. LE DÉPARTEMENT SOUTIENT PAR EXEMPLE « MOBILITÉS - GARAGE SOLIDAIRE », « GARAGE POUR TOUS » OU « WIMOOV ». **CES STRUCTURES** PERMETTENT NOTAMMENT **AUX PERSONNES AYANT DES RESSOURCES** INSUFFISANTES DE BÉNÉFICIER **DE TARIFS SOLIDAIRES** POUR LA RÉPARATION OU LA LOCATION D'UNE VOITURE.

MOBILITÉ-PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : « ÊTRE MOBILE SUR LE CANTON DE BOULOC »

À l'issue d'un travail animé
par la Maison des Solidarités
(MDS) avec les acteurs et
actrices, habitants et habitantes
du territoire, des actions ont
été engagées pour accompagner le développement de la
mobilité des
personnes et pour favoriser leur

personnes et pour favoriser leur autonomie et leur insertion :

- Accueil, information et bilan mobilité avec l'association Être Mobile C'est Permis (EMCP) à la MDS de Bouloc;
- Location de véhicules à tarifs sociaux à la MDS de Bouloc et à l'annexe de Villemur-sur-Tarn et accompagnement à l'achat, avec l'association Garage pour tous, à partir de septembre 2019.



AXE 5 ACTIONNER LE DIALOGUE CITOYEN POUR UNE MOBILITÉ CONCERTÉE

Les échanges avec la société civile permettront de nourrir les projets du Département qui répondront mieux aux attentes des usagers et des usagères. La connaissance du terrain des cyclistes est primordiale pour réaliser des aménagements cyclables qui seront appréciés et utilisés.

Le Conseil départemental fait le choix d'être acteur dans le partage et la diffusion des connaissances et expériences et d'actionner le dialogue citoyen pour une co-construction des projets.



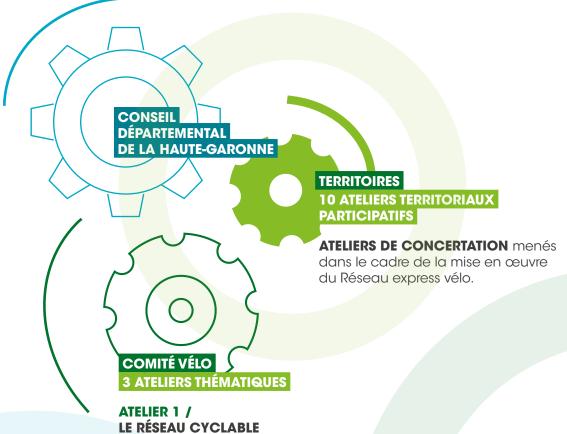
- Deux instances actives de concertation dont le rôle sera d'aborder les aspects techniques des projets vélos pour éclairer les décisions :
- -Un **Comité vélo**, mis en place le 28 août 2020, qui réunit les associations des mobilités actives (cyclistes, piétons et piétonnes), Haute-Garonne Tourisme, l'ADEME et les élus du Conseil départemental. Ce Comité se veut être , un lieu dynamique et prospectif ainsi qu'un véritable baromètre constructif pour assurer la réussite de la mise en oeuvre des projets.
- Des **ateliers participatifs territoriaux** qui invitent les collectivités, les associations, les structures type CODEV, le public à participer à la construction des projets concernés par territoire.

Animé par la recherche d'une action publique concertée, cohérente et efficiente, le Département adopte une nouvelle organisation pour structurer les échanges :

 Une gouvernance spécifique au vélo composée des élus et élues en charge de la politique vélo au Conseil départemental dont le rôle sera de décider des orientations et des priorités en matière d'aménagements cyclables

(31)

DEUX INSTANCES ACTIVES DE CONCERTATION



LE RÉSEAU CYCLABLE DU QUOTIDIEN :

Quels principes d'aménagement à privilégier sur tous les réseaux express vélo pour en optimiser l'usage?

ATELIER 2 / LE RÉSEAU CYCLABLE DE TOURISME ET DE LOISIRS :

Quels services associés (parkings sécurisés, points d'eau, toilettes...) nécessaires pour améliorer l'itinérance vélo?

ATELIER 3 / LE VÉLO POUR TOUS :

Comment agir pour faire basculer les pratiques? comment toucher les publics cibles?



MESURES PHARES

2 OUTILS AU SERVICE DE LA STRATÉGIE CYCLABLE DÉPARTEMENTALE

- > LE COMITÉ VÉLO
 SON RÔLE: CONCERTATION DES
 ASSOCIATIONS SUR LES PROJETS
 DE RÉSEAUX, LES CONDITIONS DE
 RÉUSSITE ET LES ASPECTS TECHNIQUES
 DES PROJETS VÉLOS POUR ÉCLAIRER
 LES DÉCISIONS
- DES CONCERTATIONS PUBLIQUES ET DES ATELIERS PARTICIPATIFS TERRITORIAUX POUR PARVENIR À LA CONSTRUCTION DE PROJETS SPÉCIFIQUES

AXE 5
ACTIONNER LE DIALOGUE CITOYEN
POUR UNE MOBILITÉ CONCERTÉE

DES RÉALISATIONS

TROIS
RÉUNIONS
DE CONCERTATION

ORGANISÉES SUR LES 3 PREMIERS SECTEURS DU DÉPARTEMENT CONCERNÉS PAR LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU EXPRESS VÉLO

> SUD-OUEST

TERRITOIRE DU MURETAIN AGGLO

- MURET
- ROQUES-SUR-GARONNE
- PORTET-SUR-GARONNE
- TOULOUSE : LE LONG DE LA RD120 ET LA RD817



> OUEST

TERRITOIRE DU MURETAIN AGGLO ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE-AU-TOUCH

- SAINT-LYS
- FONSORBES
- PLAISANCE-DU-TOUCH POUR REJOINDRE TOURNEFEUILLE LE LONG DE LA RD632
- LA SALVETAT SAINT-GILLES
- COLOMIERS EN EMPRUNTANT LA RD82 ET UNE LIAISON TRANSVERSALE



> SUD-EST TERRITOIRE DU SICOVAL

Deux tracés potentiels ont été identifiés :

- ESCALQUENS LABÈGE TOULOUSE SUIVANT L'AXE DE LA RD916
- CASTANET-TOLOSAN RAMONVILLE TOULOUSE SUR LA RIVE EST DU CANAL DU MIDI



(34)

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE



UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE BASÉE SUR LA VOLONTÉ D'ASSOCIER LES CITOYENS ET LES CITOYENNES, LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA FILIÈRE VÉLO

Des questionnaires ; Web concertation ; Registres dans les communes

Des rencontres avec les communes et intercommunalités

3 concertations publiques qui ont regroupé depuis 2019 environ 200 personnes

10 ateliers territoriaux organisés en 2020-2021

Un 1^{er} comité vélo en 2020 avec la participation de 10 associations emblématiques du vélo dans le département et des partenaires institutionnels

3 ateliers organisés en 2020-2021



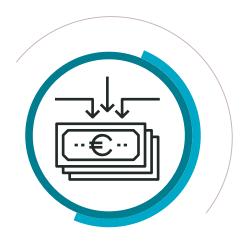
UNE AMBITION PARTAGÉE

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LEURS SPÉCIFICITÉS

Des partenariats élargis : acteurs associatifs ; acteurs du tourisme et acteurs de l'inclusion sociale

Poursuivre notre engagement dans le cadre des **Comités d'itinéraires** tel que celui du « Canal des deux mers à vélo »

Poursuivre les mesures d'éco-responsabilité pour accélérer la pratique du vélo pour les agents du Conseil départemental



DES MOYENS DÉDIÉS

RÉALISATION DES RÉSEAUX EXPRESS VÉLO HORS AIRE URBAINE TOULOUSAINE ET DES GRANDS ITINÉRAIRES TOURISTIQUES STRUCTURANTS DU DÉPARTEMENT

53 M€ investis pour les 7 premiers itinéraires Réseau express vélo

600 000 € engagés dans la poursuite des études

6 M€ pour les itinéraires touristiques

Subventions aux communes et intercommunalités pour la réalisation de pistes cyclables d'intérêt local

> 80 000€ de soutien financier aux associations et fédérations partenaires

Expérimentation de dispositifs innovants (transport de vélos dans les bus...)

Mobilisation des organismes associés (Haute-Garonne Tourisme ; Haute-Garonne Ingénierie)



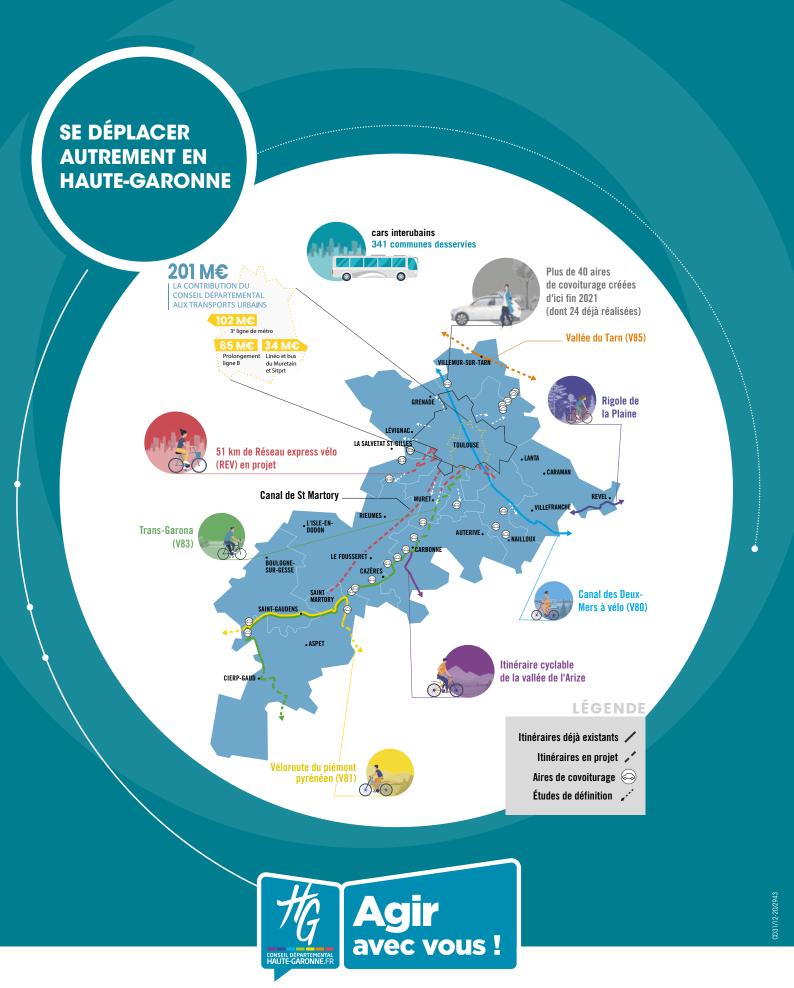
UN RÉSEAU CYCLABLE COHÉRENT ET PERFORMANT

UN RÉSEAU MAJEUR D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL (REV ET GRANDS CIRCUITS D'INTÉRÊT TOURISTIQUE)

qui a vocation à être aménagé, géré et entretenu par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Sa conception sera guidée par une recherche constante de sécurité routière.

Un réseau cyclable d'intérêt local établi sur la base des schémas cyclables portés par les intercommunalités et les communes.

Le Département pourra à la demande apporter une assistance technique et un soutien financier via le dispositif d'aide. La gestion et l'entretien de ces équipements sont alors assurées localement.



EN SAVOIR PLUS www.haute-garonne.fr

CONTACTS
Mobilite-cyclable@cd31.fr
05 34 33 32 31